

Atelier 2 :
« Se remobiliser autour des valeurs de la République et de la citoyenneté »

Projet « le Reportage de la Laïcité »

Participants à l'atelier : Morgane Fovelle, Elodie Martinot, Nelly Chapat, Emilie Richter, Florence Valls.

I/ DIAGNOSTIC

La charte de la laïcité ne semble pas suffisamment exploitée dans les établissements scolaires. Nos expériences nous font penser qu'elle apparaît comme un outil difficile à utiliser car il manque de lisibilité et n'est pas adapté au public. Elle est affichée et présentée dans les établissements comme indiqué par la circulaire du 6 septembre 2013 « *Valeurs et symboles de la République* ». En revanche, en partageant nos expériences, nous pensons qu'il n'y a pas véritablement de travail en profondeur réalisé auprès de la communauté éducative. Peu de personnes, élèves comme adultes, peuvent citer de mémoire un des quinze articles.

Par ailleurs, dans les établissements, les personnels sont trop peu investis sur cette question. Souvent les Conseillers Principaux d'éducation (CPE) ou les professeurs principaux (PP) sont sollicités en début d'année pour faire la lecture de la charte avec leur classe. Nous regrettons qu'elle ne soit pas traitée en profondeur tout au long de l'année et que cet outil ne soit pas utilisé pour créer des projets innovants qui permettraient non seulement de comprendre et d'étudier les valeurs de la République mais également de les faire vivre. Cet outil est pourtant pertinent car son graphisme rend la charte attractive et permet d'aborder les valeurs de la République à travers différents axes.

II/ ENJEUX

Le but de notre projet est donc de mobiliser les différents acteurs afin de favoriser la transmission des valeurs de la République qui est l'une des missions premières de l'Ecole. La *Circulaire du 10 août 2015* qui actualise les missions des conseillers principaux d'éducation rappelle que ceux-ci participent « *à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale et de leur faire partager les valeurs de la République* ».

Nous devons permettre à tous de comprendre que la laïcité n'est pas là pour exclure mais bien au contraire pour permettre de vivre ensemble.

Pour y parvenir, afficher la charte ne suffit pas, il s'agit de se l'approprier. Nous proposons de favoriser le travail avec les partenaires extérieurs, mais aussi de développer la cohésion des classes en fédérant les élèves autour d'un projet commun, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance au groupe classe et à l'établissement par la création d'un projet collectif.

Ce projet permettrait de favoriser la communication à l'extérieur des lycées, de faire connaître les actions de l'établissement au plus grand nombre et d'inscrire le lycée dans son milieu. Cela impliquerait la création d'un support propre à l'établissement et réutilisable sur plusieurs années.

III/ AXES STRATEGIQUES

Nous ciblons les classes de seconde pour la première année de mise en place de notre projet, ces dernières pourront devenir des tuteurs les années suivantes.

Le projet prendra la forme d'un reportage. Dans chaque classe de 2^{nde}, nous procéderons en début d'année à un tirage au sort d'un article de la charte. Ils peuvent aussi être sélectionnés en fonction du contexte de l'établissement. Dans chaque classe, des groupes d'élèves seront constitués. Ces groupes auront à leur disposition une liste des personnes susceptibles d'être interviewées (telles que : un professeur, un personnel de direction, un conseiller principal d'éducation, un parent d'élève, des élus des instances lycéennes, des assistants d'éducation, un membre d'une association...). Ils devront les interroger sur l'article tiré au sort, afin qu'ils donnent une autre définition, une explication dans un langage plus « commun », et des exemples concrets. Les « journalistes de la laïcité » devront utiliser un support vidéo (avec accord du droit à l'image prévu en amont, mais aussi une « formation » éducation aux médias par les professeurs documentalistes et/ou les professeurs d'Education Morale et Civique).

Avec ces vidéos, une classe travaillera (en association avec les professeurs de communication, d'arts appliqués ou l'assistant d'éducation TICE...) sur le montage vidéo. L'objectif étant qu'il soit prêt pour le mois de décembre, et présenté lors de la journée nationale de la Laïcité.

IV/ AVANTAGES DES AXES

- Ce travail de classe se transforme en une sorte de trimestre d'intégration pour les classes de seconde. Il permet de renforcer la cohésion d'un groupe classe et d'impliquer chaque Professeur Principal dans le projet de sa classe.
- Ce projet ne nécessite pas beaucoup de matériel et a un coût raisonnable ce qui permet une accessibilité pour tous les établissements.
- Travailler avec des personnes ressources parfois peu intégrées à l'institution : parents d'élèves, associations extérieures, intervenants de la réserve citoyenne...

V/ CALENDRIER

JUIN	- Présentation du projet afin de préparer la rentrée : par exemple lors du dernier conseil pédagogique, et de la présentation du rapport d'activité. - Constitution de l'équipe pilote du projet et inscription du projet dans les projets CESC. Rédaction d'une fiche descriptive du projet ajoutée au livret de rentrée, exposée en salle des professeurs, envoyée par mail au personnel, et aux partenaires. - Création d'outils qui serviront au projet : sélection du logiciel a utilisé pour le montage vidéo, création du petit matériel : fiche méthodologique, articles à tirer au sort, liste des personnes à interviewer... - Travailler sur la conception d'une fiche méthodologique : comment réaliser une interview ? Rappel technique prise de son ? Question du droit à l'image et document à faire signer à
--	---

	chaque fois. - Intégrer le projet dans le cadre du programme ou de l'accompagnement personnalisé.
SEPTEMBRE	- Présentation du projet par le conseiller principal d'éducation et/ ou d'autres pilotes du projet en présence du professeur principal (semaine de la rentrée par exemple ou lors de la semaine de l'engagement lycéen...). - Le projet est également présenté aux parents par une note dans le carnet de liaison à la rentrée. - Tirage au sort des articles, et formation des groupes. - Accompagnement aux élèves via des fiches méthodologiques, exemple de questions. - Heure de sensibilisation aux médias, pris en charge par le professeur documentaliste sur l'heure d'EMC. - Articles présélectionnés en fonction du contexte et des particularités de l'établissement : (nombre de classes, notions qui seront étudiées dans le programme...).
OCTOBRE	- Reportage - Création de fiches d'étape à remplir par les élèves pour confirmer la progression. - Nommer un assistant d'éducation référent du projet.
NOVEMBRE	- Récupération des supports vidéo et montage final avec l'aide d'un collègue enseignant qui travaille sur le montage vidéo dans son programme pour qu'il le fasse avec une classe dans le cadre du cours ou en accompagnement personnalisé, ou en fonction du contexte selon les clubs, ateliers, filières...Collaboration également avec l'assistant d'éducation TICE au moment du montage.
DECEMBRE	- Diffusion de la vidéo dans les classes, lors de la journée nationale de la laïcité.

VI/ DIFFICULTES ET MOYENS POUR LES SURMONTER

- Les premières difficultés tiennent au calendrier. En effet, le mois de septembre est chargé, notamment avec les différentes élections. Il est aussi nécessaire d'avoir le « soutien » des professeurs principaux, et l'implication des personnes interviewées ; mais le fait de pouvoir interviewer « un professeur », « un parent d'élève » etc permet une flexibilité, et la possibilité d'avoir des refus. De plus, nous parlons du projet en juin, ce qui permet d'anticiper et d'avoir l'appui des collègues dans le cadre des cours.
- Au niveau du matériel, Il faut s'assurer que l'établissement peut disposer d'un ou plusieurs caméscopes ou appareils photo numériques qui prennent en charge le mode vidéo. L'utilisation du téléphone portable pourrait être envisagée ; ce serait plus simple mais il y aurait des risques de « diffusions » et il s'agit également d'être cohérent avec le contexte de l'établissement.
- Nous pensons surmonter la question du droit à l'image par la signature d'un document distribué avec la fiche méthodologique. Il est nécessaire également de dégager du temps afin de suivre l'avancée du projet avec les élèves, notamment sur les heures d'AP, ou heures de vie de classes.

VII/ PARTENARIATS

- Partenariat interne : CPE, Professeurs principaux, professeur documentaliste, professeur art appliqués (ou responsable d'un club vidéo), assistant d'éducation, assistant TICE, membres du CVL – parents d'élèves, référent laïcité et citoyenneté de l'établissement, ATOSS.
- Associations : resto du cœur, la croix rouge.
- Intervenants réserve citoyenne.
- Mairie, hôpital public, autre établissement scolaire (liaison école, collège, lycée).

VIII/ GRILLE D'EVALUATION

L'évaluation du projet sera établie en fonction des piliers du climat scolaire et notamment :

- pratiques partenariales
- stratégie d'équipes
- prévention des violences
- coopération

Les indicateurs à mesurer sont respectivement les suivants pour chaque pilier :

- Le nombre de partenariats sera ensuite comparé d'une année sur l'autre si le projet est reconduit.
- La participation de partenariats externes.
- Le nombre de personne impliquées dans le groupe de pilotage du projet, qui peut ensuite être comparé d'une année sur l'autre si le projet est reconduit.
- Le lien avec d'autres projets de classe, avec les programmes scolaires selon les formations proposées dans l'établissement.
- Les statistiques du bilan vie scolaire et plus précisément l'analyse des motifs de punitions/sanctions. Cela peut permettre de voir à quel point les élèves se sont appropriés les articles de la Charte de la laïcité mais aussi lesquels sont encore à retravailler.
- le climat de la classe → Cf. rapport en élèves + indicateurs vie scolaire : nombre d'exclusions de cours, de rapports d'incident, d'oublis de matériel... → tout ce qui permet de mettre en valeur l'implication des élèves dans leur métier d'élève à travers leur implication dans ce projet.

IX/ PLAN DE COMMUNICATION

Les événements récents nous ont montré qu'il était important de se mobiliser autour des valeurs de la République. C'est à l'École de transmettre celles-ci et à ses personnels de mettre en œuvre leurs transmissions. Le porteur du projet doit impulser la dynamique de mise en place afin que chacun des acteurs se sente concerné.

Communication en direction de	Support et lieu de communication et d'information
L'ensemble de la communauté éducative afin de donner à chacun la chance d'être informé et de pouvoir éventuellement y prendre part.	–Conseil d'Administration de fin d'année –Conseil pédagogique –Via un mail aux personnels permettant de recenser les volontaires –Avec le soutien des élus lycéens –Par l'assemblée générale de début d'année –Via l'affichage en salle des professeurs –Avec le livret d'accueil de l'établissement

	–Grâce au Site internet du lycée
Aux classes concernées	–Par le biais des dossiers d'inscription pour la classe de seconde –Information transmise le jour de la rentrée par le Professeur Principal –Réunion d'information lors d'une séance de vie de classe ou lors d'une séance d'accompagnement personnalisé –Site internet du lycée
Aux parents des élèves concernés	–Lors de la réunion de Rentrée –Information écrite dans le carnet de correspondance –Espace numérique personnel
Aux partenaires extérieurs pouvant intervenir dans le projet	–Par mail –Courriers officiels –Site du lycée –Communiqués de presse

X/ CONCLUSION

En conclusion, de part ce projet nous avons l'ambition d'améliorer la transmission des valeurs de la République, tout d'abord vis à vis de nos élèves de seconde nouvellement arrivés mais aussi vis à vis de tous les acteurs de la communauté éducative.

De plus cela permet de créer une cohésion de classe dès le début d'année et ainsi de faciliter l'adaptation des élèves au lycée. Se former au travail de groupe est aussi bénéfique pour la poursuite d'études.

Suivant la réussite de ce projet il est envisageable pour les années suivantes de lui donner une dimension plus importante. En effet les jeunes tuteurs de Première peuvent par exemple aller présenter leur travail dans les collèges environnant en tant qu'ambassadeurs dans une perspective du renforcement de la liaison seconde/troisième. Les travaux peuvent aussi être présentés lors des journées portes ouvertes, des forums extérieurs.

Annexes - Ressources documentaires :

- Charte de la Laïcité 9 Septembre 2013
- Circulaire du 6 septembre 2013
- Circulaire du 10 août 2015
- <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/comprendre.html>

Comment agir sur le climat scolaire ?

Agir sur le climat scolaire, c'est agir sur l'ensemble de l'organisation de l'école, en portant des actions sur **7 facteurs** :

